

CONSOMMATION ET MODES DE VIE

Chroniques du CREDOC

N° 5 – Octobre 1985

Que cache la baisse de l'épargne des ménages depuis 10 ans

Mai-Phuong Tachon

Depuis dix ans le taux d'épargne des ménages baisse : de 18,6 % en 1975, année record, il est progressivement tombé à 13,7 % en 1984. Alors que de 1950 à 1984, soit sur 35 ans, le taux d'épargne moyen a été de 14,8 %. Si certains font remarquer que ce tassement est loin d'être aussi important que, par exemple, la baisse de la part de l'alimentation dans le budget des ménages, d'autres soulignent que l'épargne est la condition de l'investissement et que plus que jamais, le financement des entreprises rend aujourd'hui nécessaire une épargne abondante et longue.

Vouloir inciter les Français à gonfler leur bas de laine oblige à s'interroger sur ce qui pourrait les faire épargner plus et durablement. Savoir ce qui les a poussé à épargner plus dans le passé peut apporter des éléments de réponse. Sur ce passé, un double constat s'impose :

- de 1950 à 1975, l'achat de logements a joué un rôle déterminant dans la constitution des placements des ménages, puisqu'il a représenté en moyenne 70 % de l'épargne totale des ménages. En 1984, il n'en représentait plus que 63 %.
- de 1975 à 1984, nous l'avons vu, les Français ont épargné moins ; de plus ils l'ont fait différemment. En particulier les placements en actions et obligations se sont fortement développés au détriment de l'épargne classique (livrets d'épargne, dépôts à terme, bons). Cette évolution n'a cependant pas été suffisante pour compenser la baisse du taux d'épargne globale. Les nouveaux produits, SICAV et fonds communs de placement, sont en effet complexes et leur finalité est souvent mal perçue des épargnants.

Aujourd'hui des produits d'épargne-assurance et d'épargne-retraite sont étudiés avec soin : ils pourraient être la base d'une épargne attirant un public plus large.

Economies en baisses...

Comme dans la plupart des pays industrialisés, le taux d'épargne des ménages en France n'a cessé de régresser depuis 1976. Il a perdu 1,5 point entre 1976 et 1980 et 2,5 points entre 1981 et 1984. Il était en 1984 de 13,7 %, soit 432 milliards de francs d'épargne sur un revenu disponible de 3 161 milliards de francs.

L'épargne est donc en baisse, et sa répartition est différente. S'ils restent très importants, les investissements en logement cèdent peu à peu du terrain. Ils ne représentent plus que 63 % de l'épargne totale en 1984 contre 70 % en moyenne avant 1975, avec des pointes à 75 % en 1958 et 85 % en 1969.

... Placements différents

Ce tassement de l'immobilier a été accompagné d'une évolution très nette de la structure de l'épargne financière des ménages de 1975 à 1984 :

- l'épargne monétaire (dépôts courants) est passée de 22 % à 18 % ;
- celle des placements liquides et à courts terme est tombée de 65 % à 34 % sur la même période. Les placements les plus touchés ont été les comptes sur livret, les dépôts à terme et les bons.

Les Français ont délaissé ce type d'épargne au profit des placements en actions et obligations et des créances sur les entreprises d'assurances. Dans

Quelques définitions

L'épargne brute des ménages est le solde des comptes financiers des ménages et des entreprises individuelles. Cela représente la part des ressources hors impôts qui reste disponible pour acquérir des actifs physiques ou financiers.

Le taux d'épargne globale est le pourcentage de l'épargne brute rapportée au revenu brut disponible des ménages.

L'épargne non financière comprend : la formation brute de capital fixe (FBCF) des ménages acquisition de logement et la FBCF des entrepreneurs individuels (investissements dans l'entreprise).

L'épargne financière est la différence entre l'épargne brute et l'épargne non financière. Elle comprend :

- la monnaie divisionnaire, billets et comptes à vue.
- les dépôts non monétaires : les dépôts liquides et à court terme (comptes sur livrets, plans d'épargne, bons).
- les placements financiers : les actifs mobiliers comme les obligations, les actions, les participations et les créances sur les entreprises d'assurances.

L'ensemble de l'épargne financière, la part des valeurs mobilières est ainsi passée de 10 % en moyenne dans les années soixante-dix à près de 25 % à partir de 1980. La part des créances sur les entreprises d'assurances, longtemps stable entre 7 % et 9 %, atteint presque 15 % en 1984.

Revenu réel et rentabilité

On sait depuis longtemps que le comportement d'épargne des ménages est lié au « climat économique » : quand le pouvoir d'achat du revenu disponible augmente, les ménages ont tendance à épargner davantage.

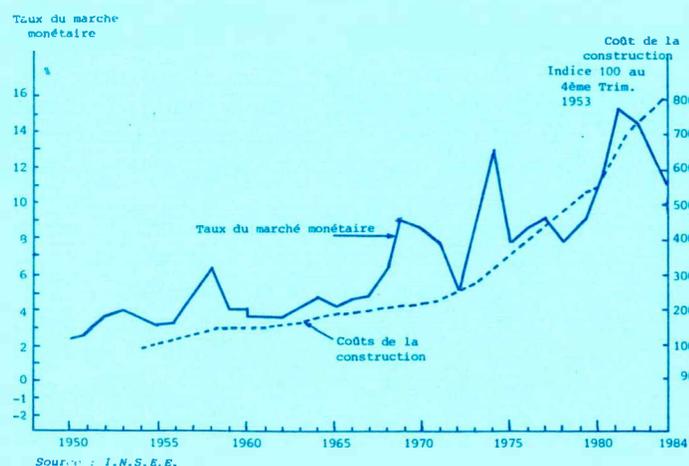
De 1960 à 1970, le revenu a augmenté en moyenne de 5,7 % par an, et le taux d'épargne des ménages est resté stable à un bon niveau (entre 14,3 % et 16,7 %). Depuis 1976 en revanche, la progression du pouvoir d'achat s'est ralentie, même a régressé pour certaines catégories, et le taux d'épargne s'est infléchi. En 1982 et 1983 par exemple, les modérations de hausse de salaire recommandées par les pouvoirs publics (2^e semestre 1982) et le prélèvement exceptionnel de 1 % sur le revenu imposable ont entraîné d'une dégradation du taux d'épargne : de 16 % au 2^e trimestre 1982, il est passé à 14,4 % un an après¹.

Simultanément, la moindre attraction des placements en logement observée à partir de 1974 a joué dans le même sens. Ils sont devenus moins avantageux pour trois raisons essentielles : l'encadrement du crédit a entraîné un fort relèvement des taux d'intérêt. Le prix des logements offerts à l'achat a continué de croître rapidement, le ralentissement des prix à la construction étant un phénomène récent. Troisième cause, le taux d'apport personnel est parfois passé à plus de 50 % du montant du logement contre 40 % avant 1975².

Enfin, les années d'inflation ont fait perdre aux épargnants « l'illusion monétaire » : certains placements comme les livrets d'épargne et les dépôts à terme sont devenus moins rentables. Le rendement réel du livret « A » des Caisses d'Epargne a par exemple toujours été négatif de 1974 à 1983. En 1984, il a été pratiquement équivalent à la progression de l'indice des prix. Ce type de placement a été fortement concurrencé par les produits financiers, beaucoup plus rentables. Les obligations par exemple ont eu presque chaque année depuis 1974 un rendement très supérieur au rythme de la hausse des prix.

¹ Notes de conjoncture de l'I.N.S.E.E. année 1984.

² Rapport annuel du Conseil National Crédit 1984.



Evolution du taux du marché monétaire et du coût de la construction

En % du total de l'épargne financière

	1970	1975	1980	1981	1982	1983	1984
Créances sur les entreprises d'assurances	10	7	11	11	12	12	15
Valeurs mobilières	5	6	25	22	19	25	25
Epargne liquide et à court terme	62	65	49	40	45	42	34
Epargne monétaire	23	22	14	21	20	11	18
Autres liquidités	€	€	1	6	4	10	8

Structure de l'épargne financière des ménages

Source : Banque de France

Mieux cibler l'épargne

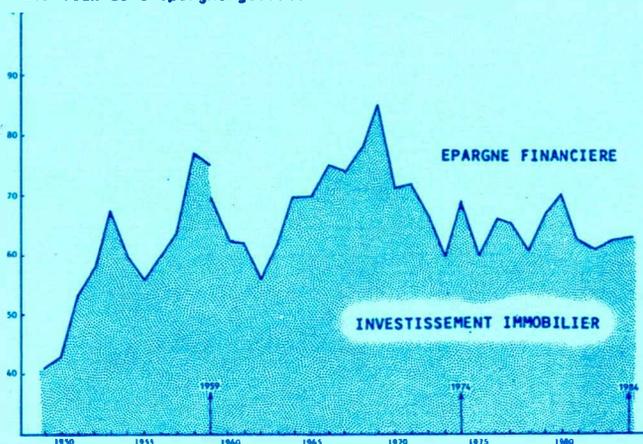
En attirant encore plus de 60 % de l'épargne totale des ménages, l'immobilier garde aujourd'hui une place prépondérante. Mais du fait d'une relative désaffection, un des fondements de l'épargne perd de sa force : pendant 25 ans, «épargner pour construire» a été une finalité correspondant concrètement aux motivations des ménages et a ainsi favorisé l'«apprentissage» de l'épargne.

Désormais, on attend de l'épargne financière qu'elle participe au relèvement du taux d'épargne globale. Mais pour cela il faut que les produits proposés soient aisément compréhensibles et proches des préoccupations des épargnants quant à leur avenir. L'expérience récente montre que les nouveaux produits qui ont eu du succès, l'ont eu en raison de leurs avantages fiscaux. En outre, les intermédiaires financiers ont bien joué le rôle de conseil. Dans un système complexe, ils ont permis aux épargnants de combiner le risque et l'assurance. Comme le soulignent les professionnels «l'épargnant moyen ne fait pas de différence entre un CODEVI et un fonds commun de placement. Dans ce dernier cas, il ne sait pas qu'il joue à la bourse». Interrogés sur les bons produits financiers

pour demain, les banques et compagnies d'assurance ont insisté sur les caractéristiques suivantes :

- Le produit doit être de conception simple. A cet égard, les comptes d'épargne en actions (CEA) et l'épargne-logement sont ressentis comme des produits complexes, d'un point de vue fiscal et technique.
- Il doit être facilement monétisable. Les ménages ne veulent pas solidifier leur épargne, en raison des inquiétudes qu'ils ressentent pour leur avenir.
- Sa durée de vie doit être raisonnable, 10 ans au minimum.
- Il doit correspondre aux besoins spécifiques, actuels et à venir, des ménages. Ainsi depuis plusieurs années, il semble que les ménages éprouvent un regain d'intérêt pour les produits de préparation à la retraite (sans doute liés à la montée des incertitudes économiques et au niveau élevé des taux de capitalisation des contrats-retraite). Le bon produit doit optimiser la rentabilité et minimiser le risque.
- Enfin comme le soulignent les professionnels «les rémunérations réelles des produits et les avantages fiscaux sont des éléments déterminants lors des arbitrages».

En % des flux de l'épargne globale



Epargne financière et investissement immobilier de 1949 à 1984

Pour la préparation du X^e Plan, le Commissariat Général du Plan a lancé des travaux à moyen terme. Dans ce cadre, il a demandé au Credoc d'analyser l'épargne des ménages sur le passé et d'envisager les moyens de son développement. Dirigée par Ph. L'Hardy, l'étude sera publiée sous le titre «L'épargne des ménages, quels scénarios à moyen terme?» dans le numéro de fin d'année de la revue Credoc, «Consommation».

Cette étude s'appuie principalement sur deux sources d'information :

- Les Comptes de la Nation de l'INSEE, et en particulier les comptes de capital et financier des ménages.
- Les rapports annuels et les bulletins trimestriels et mensuels de la Banque de France.

Ces deux sources n'appréhendent pas l'épargne de la même manière. Dans les comptes nationaux, l'épargne et ses composantes sont des flux alors que les statistiques de la Banque de France portent surtout sur des stocks : établies à partir des bilans des intermédiaires financiers, ces dernières mesurent en francs courants les dépôts et créances des différents agents économiques, dont les ménages.

ETUDES DE REFERENCE

D. Dautresme – Le développement et la protection de l'épargne. La documentation française – 1982.

D. Kessler, D. Strauss-Kahn – Les motivations et les comportements d'épargne des ménages. – Le développement et la protection de l'épargne. – La documentation française, 1982.

P. L'Hardy – Le comportement de l'épargne à la lumière de la crise. – Revue Economique, n° 1, janvier 1983.

P. L'Hardy – Le taux d'épargne des ménages depuis 1970. – Economie et statistique, n° 140, janvier 1982.

B. Tricot – Groupe «Epargne» : préparation du IX^e Plan. Commission 3, phase II, 1983.

Le profil des détenteurs de valeurs mobilières est-il en train de changer ?

Comme nous venons de le voir, les actions, obligations et autres titres prennent globalement une place grandissante dans les économies des Français. Il a donc paru intéressant de consulter la banque de données de l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français » pour préciser le profil des possesseurs de valeurs mobilières. En effet, depuis 1978, cette enquête comporte une question sur la détention de valeurs mobilières.

Comparés à ceux de 1978, les porteurs de valeurs mobilières en 1984 sont plus diplômés, plus jeunes et moins provinciaux.

Fin 1984, 10 % des Français possèdent des valeurs mobilières

Ce sont avant tout des personnes diplômées, âgées ou d'âge moyen et habitant la région parisienne ou les grosses agglomérations. Plus précisément 32 % d'entre eux ont fait des études supérieures, alors que c'est le cas de seulement 10 % des Français de plus de 18 ans. On trouve de la même façon 30 % d'habitants de la région parisienne, alors que ceux-ci ne représentent que 17 % de la population précitée.

Les détenteurs de valeurs mobilières sont également plus souvent propriétaires fonciers. Parmi eux 53 % possèdent leur résidence principale (contre 35 % pour l'ensemble de la population) et 29 % disposent d'une résidence secondaire et de biens fonciers, les moyennes nationales étant respectivement 8 % et 13 %.

Enfin, 81 % d'entre eux partent en vacances, ce que ne font que 61 % des Français ; de plus, 2 % ont utilisé l'avion deux fois au cours de l'année, proportion quatre fois supérieure à la moyenne nationale.

L'intégration sociale elle aussi est supérieure à la moyenne : 57 % participent aux activités d'au moins une association (42 % en moyenne). Les opinions exprimées sont plutôt libérales et positives que traditionalistes : «les découvertes scientifiques améliorent beaucoup la vie, la politique nucléaire actuelle est satisfaisante». Le milieu socio-culturel l'emporte sur l'âge pour expliquer les attitudes à l'égard de la famille.

En 1978, 8 % des Français déclaraient posséder des valeurs mobilières. Ils étaient plus âgés, plus provinciaux, et se distinguaient plus par un niveau de vie élevé que par leurs diplômes. Alors que le pourcentage de personnes ayant fait des études supérieures est passé de 8 à 10 dans l'ensemble de la population entre 1978 et 1984, il est passé de 13 à 32 chez les détenteurs de valeurs mobilières. Toujours parmi ces derniers, la proportion de plus de 60 ans a diminué de 40 % à 35 %. Enfin les opinions des «porteurs» de 1978 semblaient plus conservatrices que celles de la moyenne de leurs contemporains, ce qui n'est plus aussi net en 1984.

Profil des détenteurs de valeurs mobilières en 1984

	Détenteurs de valeurs mobilières	Ensemble des Français de plus de 18 ans
Possèdent une résidence secondaire	29 %	8 %
Diplômes «université/grande école»	28 %	9 %
Au moins un voyage en avion	22 %	9 %
Ne s'imposent pas de restriction	59 %	35 %
Sont partis en vacances dans l'année	81 %	61 %
Habitent la région parisienne	30 %	17 %

Source : Credoc – «Conditions de vie et aspirations des Français».